

Règles d'accès à la profession

Douala, 11 juin 2013

Patrick Philipp
Responsable Formation - IRU

Accès à la profession et capacité professionnelle:

Opérateurs de Transport



Accès à la profession: le cas européen



Les pionniers: l'accès à la profession n'est pas limité **mais** pour garantir un développement équilibré des modes de transport, des limites quantitatives sont fixées au transport routier: **Politique de coordination**



Politique de coordination (années 50):

- Accès libre à la profession: pas de conditions
- Accès limité / contrôlé au marché:
 - Limite en quantité de l'offre en transport
 - Tarifs imposés par la loi

Accès à la profession: le cas européen

1958: Communauté économique européenne:

- Politiques économiques communes



Politique de transport commune

1958 – 1974: Pas d'action

mais les limites en quantité n'aboutissent pas aux résultats escomptés

1974: la sélection qualitative remplace petit à petit les limitations quantitatives



Règles d'accès à la profession: critères qualitatifs

Règles d'accès au marché: critères qualitatifs et quantitatifs

Exigences internationalement reconnues pour accroître le professionnalisme et la durabilité de l'industrie



Barbara Castle, la première à demander une sélection qualitative par le biais de la formation professionnelle obligatoire pour les responsables d'entreprises de transport routier



« CPC Manager »
Attestation de capacité
professionnelle

Exigences internationalement reconnues pour accroître le professionnalisme et la durabilité de l'industrie

L'accès à la profession est soumis à la condition pour le responsable d'entreprise de prouver sa Capacité professionnelle de l'une des ces façons:

- Passage d'un examen et remise d'une attestation
- Equivalence de diplôme
- Longue expérience professionnelle

Exigences internationalement reconnues pour accroître le professionnalisme et la durabilité de l'industrie

Années 80: extension des conditions

- Capacité professionnelle du responsable

PLUS

- Condition d'honorabilité
- Condition de Capacité financière

Résolution d'ensemble de l'ONU révisée sur la facilitation des transports routiers internationaux (R.E.4) et règlement 1071/2009

Objectifs:

- Plus grande harmonisation des Etats Membres sur les critères de Capacité professionnelle et financière;
- Faciliter la libre circulation et la reconnaissance mutuelle;
- Améliorer le professionnalisme et la qualité du transport routier;
- Empêcher les entreprises peu scrupuleuses d'augmenter leur part de marché au détriment de la sécurité et des conditions de travail.

Nouvelles conditions en 2011 (règlement):

- Notion d'établissement stable
- Responsable de transport
- Développement de registres nationaux

The image shows two documents side-by-side. On the left is the UN Economic and Social Council resolution 'Résolution d'ensemble des transports routiers' (E/CN.3/RES/2009/10) adopted on 14.11.2009. It details the 66th session (17-19 février 2009) and the final text of the revised resolution, which aims to harmonize prescriptions for international road transport operations. On the right is the official journal of the European Union (L 269/1) from 21 October 2009, containing Regulation (EC) No 1071/2009 of the European Parliament and of the Council, which establishes common rules concerning the conditions to be complied with to pursue the occupation of road transport operator and repealing Council Directive 96/26/EC. The regulation text includes the purpose of the regulation, the scope, and the specific conditions for the occupation of road transport operators, such as the requirement for a minimum level of professional qualification and the need for a valid license.

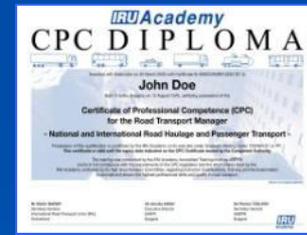
Accès à la profession dans d'autres régions: l'exemple de la CEI

Suite au démantèlement de l'URSS, les Etats membres de la CEI ont établi leurs propres règles. Cette situation insatisfaisante a encouragé certains pays à initier un effort commun d'harmonisation des conditions d'accès au transport international.



La réglementation de l'accès à la profession contribue à garantir:

- Le professionnalisme
- La libre circulation
- La sécurité
- La conformité
- L'efficacité des flottes
- La bonne réputation des entreprises
- Une image positive de la profession



L'accès à la profession - des conditions et des critères internationalement reconnus

Le transport routier de personnes et de marchandises est une activité économique spécifique

- Son activité se passe sur le domaine public : les routes
- Outil de production vital qui apporte la marchandise et les personnes sur le marché / travail / tourisme





L'accès à la profession - des conditions et des critères internationalement reconnus

L'industrie des transports routiers a besoin :

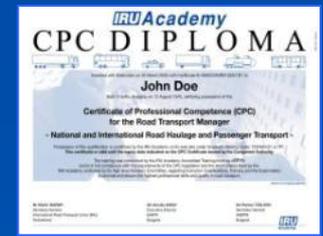
1. d'être sûre et sécurisée vis-à-vis des autres usagers de la route,
2. d'être compétitive afin de contribuer au développement et à la prospérité.



Conditions et critères d'accès à la profession

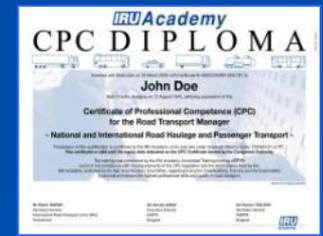
L'Accès à la Profession





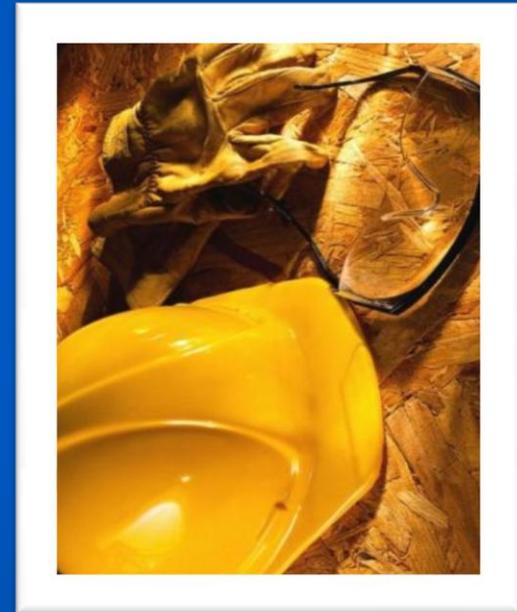
Objectif du Programme :





Sécurité :

- La sécurité routière de tous les usagers de la route
- La sécurité des salariés
 - sur la route
 - sur le milieu de travail
- Sécurité du chargement
- Sécurité des tiers et sous-traitants





Professionnalisme

- Conformité avec le cadre réglementaire
- Assurer une exploitation rentable de l'entreprise
- Fournir aux clients des services professionnels
- Comprendre les nombreuses options des opérations de transport
- Assurer le bon recrutement et la formation des salariés
- Maximiser l'utilisation des ressources





Environnement :

- Maximiser le rendement du carburant
- Maximiser l'utilisation des ressources
- Minimiser l'usure
- Minimiser la pollution :
 - Air
 - Bruit
 - Déchets



Programme CCP pour les Opérateurs de Transports

Conforme avec la Résolution d'ensemble de l'ONU révisée sur la facilitation des transports routiers internationaux (R.E.4)

Reconnaissance

IRU Academy

CPC DIPLOMA



Awarded with Distinction on 20 March 2002 with Certificate ID AEBCOADR0153321D1 to

John Doe

Born in Sofia, Bulgaria, on 12 August 1970, certifying possession of the

Certificate of Professional Competence (CPC) for the Road Transport Manager

- National and International Road Haulage and Passenger Transport -

Possession of this qualification is confirmed by the IRU Academy on its web site under Graduate Viewing Code: 1234567/J1 or /P1.
 This certificate is valid until the expiry date indicated on the CPC Certificate issued by the Competent Authority.

The training was conducted by the IRU Academy Accredited Training Institute AEBTRF and is in full compliance with the requirements of the CPC legislation and the strict criteria fixed by the IRU Academy, endorsed by its high level Advisory Committee, regarding Instructor Qualifications, Training and the Examination to provide and ensure the highest professional skills and quality in road transport.

www.iru.org/academy

Mr Martin MARIWY
Secretary General
International Road Transport Union (IRU)
Switzerland

Mr Volodisl KIROV
Executive Director
EARTF
Bulgaria

Mr Plamen TZALKOV
Secretary General
AEBTRF
Bulgaria



E1

NATIONS UNIES
 Conseil Economique et Social
 TRANS/SC.1/2002/4/Rev.4/1
 30 avril 2004
 FRANÇAIS
 Original: ANGLAIS etc.
 → FRANÇAIS et RUSSSE

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE
 COMITE DES TRANSPORTS INTERIEURS
 Groupe de travail des transports routiers

HARMONISATION DES PRESCRIPTIONS APPLICABLES AUX
 OPERATIONS DE TRANSPORT INTERNATIONAL: PAR-ROUTE ET
 FACILITATION DE CES OPERATIONS

Résolution d'ensemble révisée sur la facilitation
 des transports routiers internationaux (R.E.4)

Le 19 février 2004, le Comité des Transports intérieurs a adopté le texte final de la Résolution d'ensemble révisée (R.E.4) et y a incorporé quelques modifications et améliorations par rapport à la version adoptée par la SC.1 (TRANS/SC.1/2002/4/Rev.3). A la suite de ces amendements, une version 4 du document TRANS/SC.1/2002/4 a été élaborée. Elle est reproduite ci-après.

Page Break



Structure du Programme :

- Le programme CCP porte sur la qualification initiale des managers dans le transport professionnel telle qu'elle est définie par l'Académie de l'IRU. Il couvre les domaines suivants :
 - Droit Civil
 - Droit Commercial
 - Droit Social
 - Droit Fiscal
 - Gestion Commerciale et financière de l'entreprise
 - Accès au marché
 - Gestion des ressources humaines
 - Normes et exploitations techniques
 - Sécurité routière
 - Santé

Il est laissé aux organismes de formation le soin d'offrir le programme et modifier sa séquence en fonction des besoins locaux, des méthodologies et des approches pédagogiques. En outre, les dispositions juridiques nationales pertinentes doivent être intégrés dans le programme.

Sous-Traitance

Sous-traitant

Une personne ou une société employée par un contractant général ou principal pour effectuer une tâche spécifique dans le cadre d'un projet global

Sous-traitance

Moyens pour l'entreprise d'externaliser des activités à un tiers.

Part importante des opérations de transport routier

Peut correspondre à la totalité ou à une partie d'un contrat de transport

La responsabilité dépend de la proportion du transport total

Contrat subsidiaire (paiement par exemple)



Sous-traitance – responsabilités du principal contractant

S'assurer que le sous-traitant connaît les conditions de transport

Fournir des informations précises concernant les marchandises, les poids, les volumes, les horaires, les adresses et tout risque spécifique, etc.

- Prévoir un prix de transport raisonnable/sanctionner les prix trop bas.
- Régler les frais de transport convenus
- S'assurer que le sous-traitant est en mesure d'effectuer l'opération de transport et dispose de l'équipement nécessaire
- S'assurer que les conditions du client n'excluent pas la sous-traitance
- S'assurer que le conducteur du sous-traitant possède les permis / qualifications nécessaires

Le sous-traitant a une assurance responsabilité marchandises en transit pour les marchandises et l'opération de transport sans exclusion

En cas de traction – s'assurer que le tractionnaire (sous-traitant) a l'assurance nécessaire pour couvrir l'équipement (semi-remorque / caisse mobile / conteneur)

Responsabilité du donneur d'ordre:

- Surcharge
- Réglementation sociale
- Vitesse

Sous-Traitance

Sous-traitance – responsabilités des principaux sous-traitants

- Fournir un (des) véhicule(s) adapté(s) à temps
- S'assurer que les marchandises et les équipements fournis sont couverts par une assurance adaptée
- S'assurer que le conducteur a les qualifications et les certificats nécessaires
- Donner des consignes claires / adaptées au conducteur
- Fournir les équipements de sécurité adéquats

Sous-Traitance

Sous-traitance – responsabilités de l'expéditeur et du destinataire

Les responsabilités de l'expéditeur (point de chargement) et du destinataire (point de déchargement) seront les mêmes que celles du principal contractant



Rôle des conducteurs

- ✓ Un conducteur professionnel dans le secteur du transport de marchandises est membre de **l'effectif opérationnel employé par les transporteurs**
- ✓ Les conducteurs professionnels ont une fonction relativement **indépendante**
- ✓ Ils travaillent en général **seuls, mais sont en contact direct avec le client et sont le seul représentant de l'entreprise**. Ils sont donc responsables de l'image de l'entreprise, qui peut même être influencée par l'apparence extérieure du conducteur
- ✓ Les conducteurs doivent à la fois se montrer **flexibles et pouvoir faire preuve d'initiative** et improviser en toutes circonstances. Ils doivent avoir un bon sens de la communication.
- ✓ Ils ont une **grande responsabilité concernant le véhicule et son chargement**. Ils doivent veiller aux conditions de sécurité. Suivant le type de marchandises ou de substances transportées, ils travaillent avec un équipement de protection personnelle et avec un équipement pour charger et décharger la marchandise

Responsabilités des conducteurs

- ✓ Bien **entretenir le camion**, la remorque ou l'ensemble tracteur-remorque
- ✓ **Nettoyer** l'espace de chargement, la cabine et l'extérieur du véhicule
- ✓ **Résoudre des problèmes** (mineurs) lorsqu'ils sont sur la route
- ✓ **Signaler tout retard** et prendre des mesures en cas de retards dus à une panne ou à une avarie survenue sur le véhicule
- ✓ **Avoir l'équipement nécessaire pour charger et décharger** la marchandise à bord du véhicule
- ✓ **Vérifier si l'équipement** nécessaire pour charger et décharger la marchandise fonctionne bien
- ✓ **Vérifier et détecter** tout conteneur ou benne endommagé ou incomplet
 - ✓ Le chargement, le déchargement et l'arrimage de diverses marchandises
 - ✓ Le chargement et le déchargement de liquides
 - ✓ La répartition du chargement dans les compartiments

Responsabilités des conducteurs

- ✓ La livraison du nombre de colis prévu et la réception du paiement des marchandises
- ✓ Vérifier l'exactitude des documents accompagnant le chargement
- ✓ Signaler les avaries, commentaires et défauts concernant le chargement
- ✓ Effectuer le transport conformément aux souhaits et exigences du transporteur et de l'expéditeur
- ✓ Conduire, manœuvrer, charger et décharger de façon sûre et économique
- ✓ Tenir à jour les rapports sur le trajet
- ✓ Respecter la réglementation de l'entreprise relative aux consignes d'habillement

Etc.

CCP Conducteur



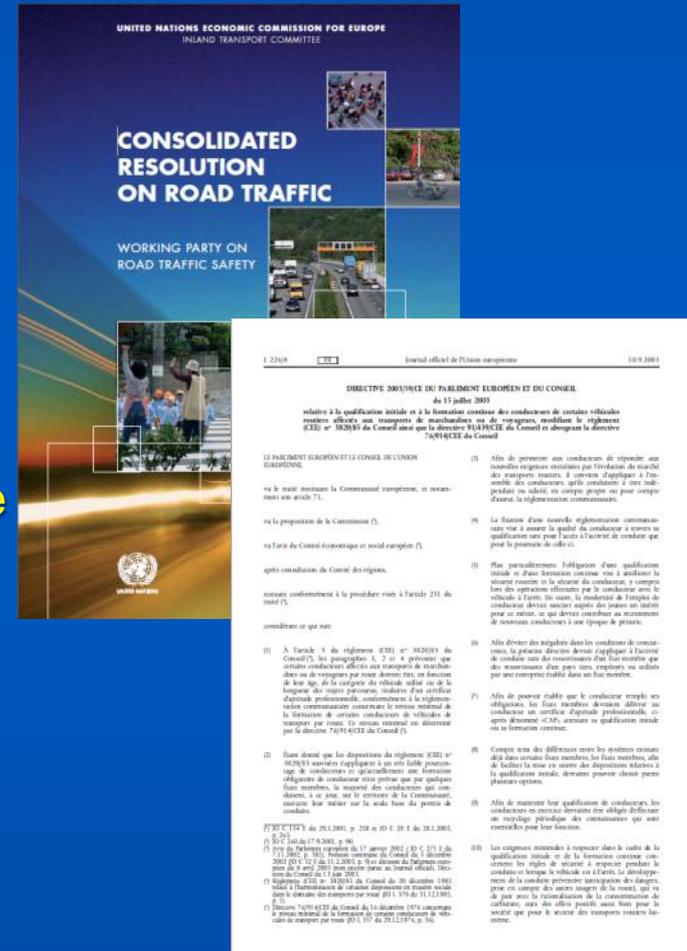
Le CCP conducteur couvre la qualification initiale et la formation périodique des conducteurs professionnels. Il met l'accent sur la sécurité routière, l'économie de carburant, la réduction des émissions CO2, les aspects de santé, ainsi que certaines considérations techniques. Les sujets abordés incluent:

- Objectif du CCP conducteur
- Cahier des charges
la vie d'un conducteur professionnel
- Types de véhicules et fonctions
- Elements techniques: moteur et transmission
- Elements techniques: équipement de sécurité
- Couplage de véhicules
- Conduite défensive et rationnelle
- Chargement et arrimage sécurisés
- Cadre social et réglementaire
- Sécurité routière
- Santé
- Situations d'urgence
- Contexte socio-économique et image de la profession

Résolution Consolidée de l'ONU sur le Trafic Routier (Annexe IV, V3.4 et VI) et directive 59/2003

Objectifs:

- Professionalisation du secteur
- Sécurité routière au travers de la conduite défensive;
- Equité sociale;
- Contribution à la réduction des émissions de gaz carbonique (CO2) via la conduite économique;
- Amélioration de l'image du secteur et de la profession.



CCP Conducteur



IRU Academy
CPC CERTIFICATE

Awarded on 24 October 2012 with Certificate ID DTCCOCPD73012345 to

JOHN DOE
 Born in Belgrade, Republic of Serbia, on 03 September 1976, certifying possession of the

Certificate of Professional Competence (CPC)
 for Driver

- Initial Qualification, Category C & C+E -

Possession of this qualification is confirmed by the IRU Academy on its web site under Graduate Viewing Code: 5671234/J1 or /P1.
 This certificate is valid until the expiry date indicated on the CPC Certificate issued by the Competent Authority.

The training was conducted by the IRU Academy Accredited Training Institute DTC and is delivered on the basis of EU Directive 2003/59/EC, on subjects referred in section 1 of Annex A and the strict criteria fixed by the IRU Academy, endorsed by its high level Advisory Committee, regarding Instructor Qualification, Training and Examination to provide and ensure the highest professional skills and quality in road transport.

Mr Martin MARMY
 Secretary General
 International Road Transport Union (IRU)
 Switzerland

Mr Rodger FISHER
 Minister
 Ministry of Transport and Communications
 Republic of Serbia

IRU Academy
CPC CERTIFICATE

Awarded with distinction on 12 October 2012 with Certificate ID DTCCOCPD79741234 to

Damir TVRDICA
 Born in Split, Croatia, on 29 February 1976, certifying possession of the

Certificate of Professional Competence (CPC)
 for Driver

- Periodic Qualification for Cat. C, C+E, C1, C1+E -

Possession of this qualification is confirmed by the IRU Academy on its web site under Graduate Viewing Code: 5671234/J1 or /P1.
 This certificate is valid until the expiry date indicated on the CPC Certificate issued by the Competent Authority.

The training was conducted by the IRU Academy Accredited Training Institute DTC and is delivered on the basis of EU Directive 2003/59/EC, on subjects referred in section 1 of Annex A and the strict criteria fixed by the IRU Academy, endorsed by its high level Advisory Committee, regarding Instructor Qualification, Training and Examination to provide and ensure the highest professional skills and quality in road transport.

Mr Martin MARMY
 Secretary General
 International Road Transport Union (IRU)
 Switzerland

Mr Vladimir MUSTER
 State Secretary
 Ministry of Transport and Communications
 Croatia

Mr Petar PEVAC
 General Manager
 DTC
 Croatia

www.iru.org/academy

IRU Academy

Mise à niveau et encadrement de la profession

Douala, 11 2013

Patrick Philipp
Responsable Formation - IRU

Pourquoi investir dans la formation?

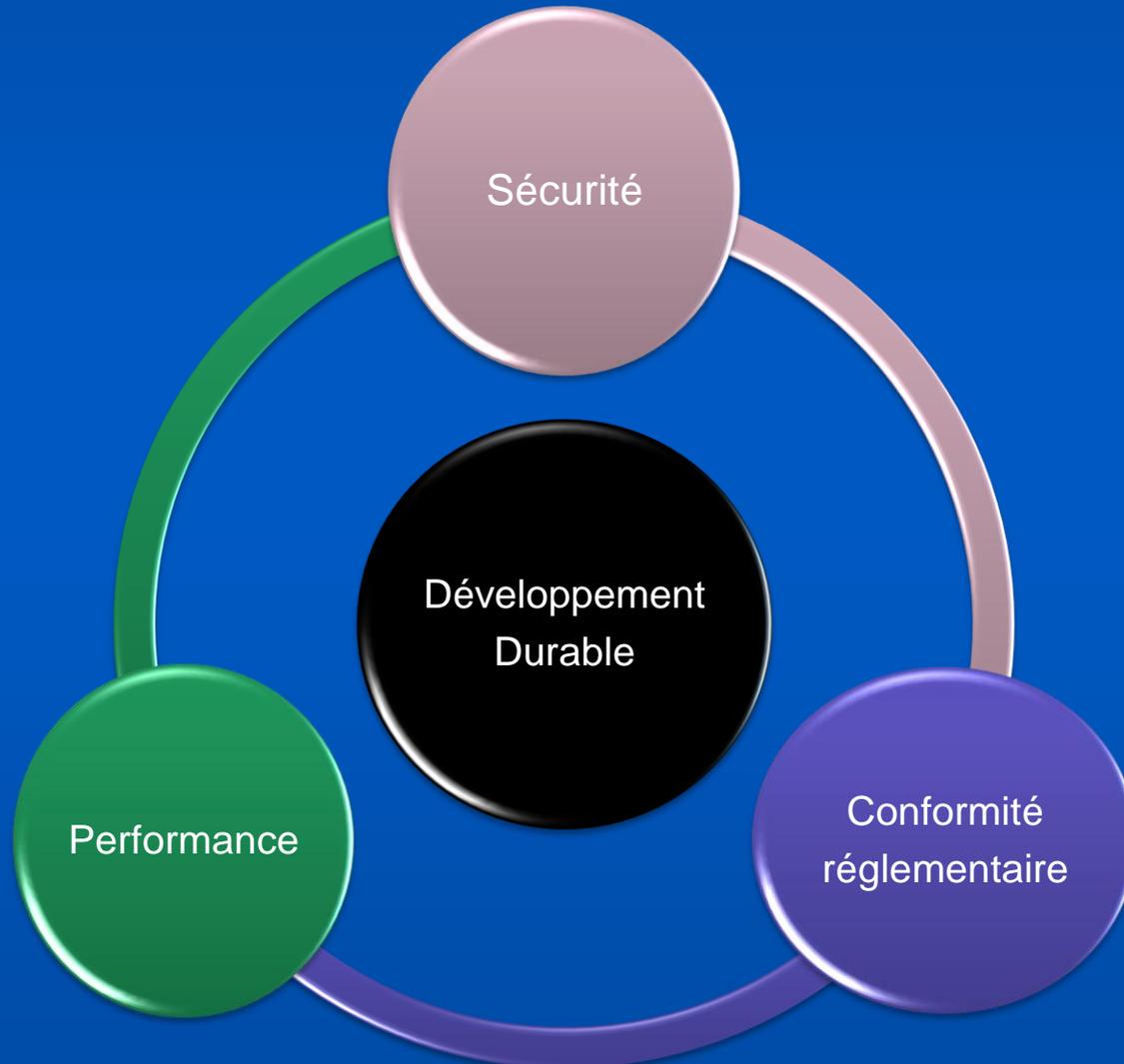


Pourquoi les Organisations Investissent dans la Formation ?

- Sécurité
- Changement comportemental
- Amélioration des processus et des performances
- Augmentation de la satisfaction du client
- Maintien des effectifs
- Rentabilité

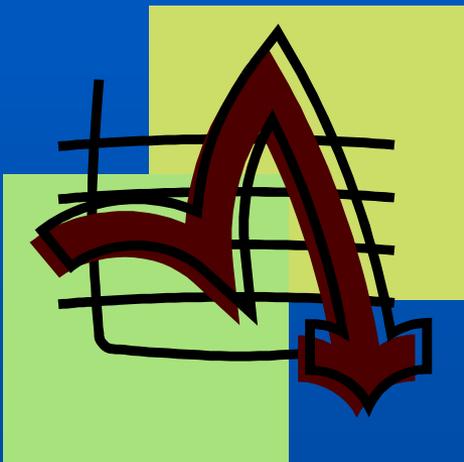


Objectifs de l'Académie de l'IRU



Conformité

**Le non-respect des règles
entraînera des amendes et
aura un impact négatif sur
votre réputation !**



**Entraînant une perte de
chiffre d'affaires et de
rentabilité**

Performance

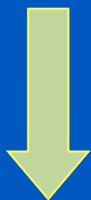
- Amélioration du niveau de sécurité - Identification et gestion du «risque» pour les salariés
- Amélioration de la conformité réglementaire
- Amélioration de l'efficacité
- Accroissement de la satisfaction du salarié et du client
- Accroissement de la compétitivité



Dommmages à :



La Population



L'Economie

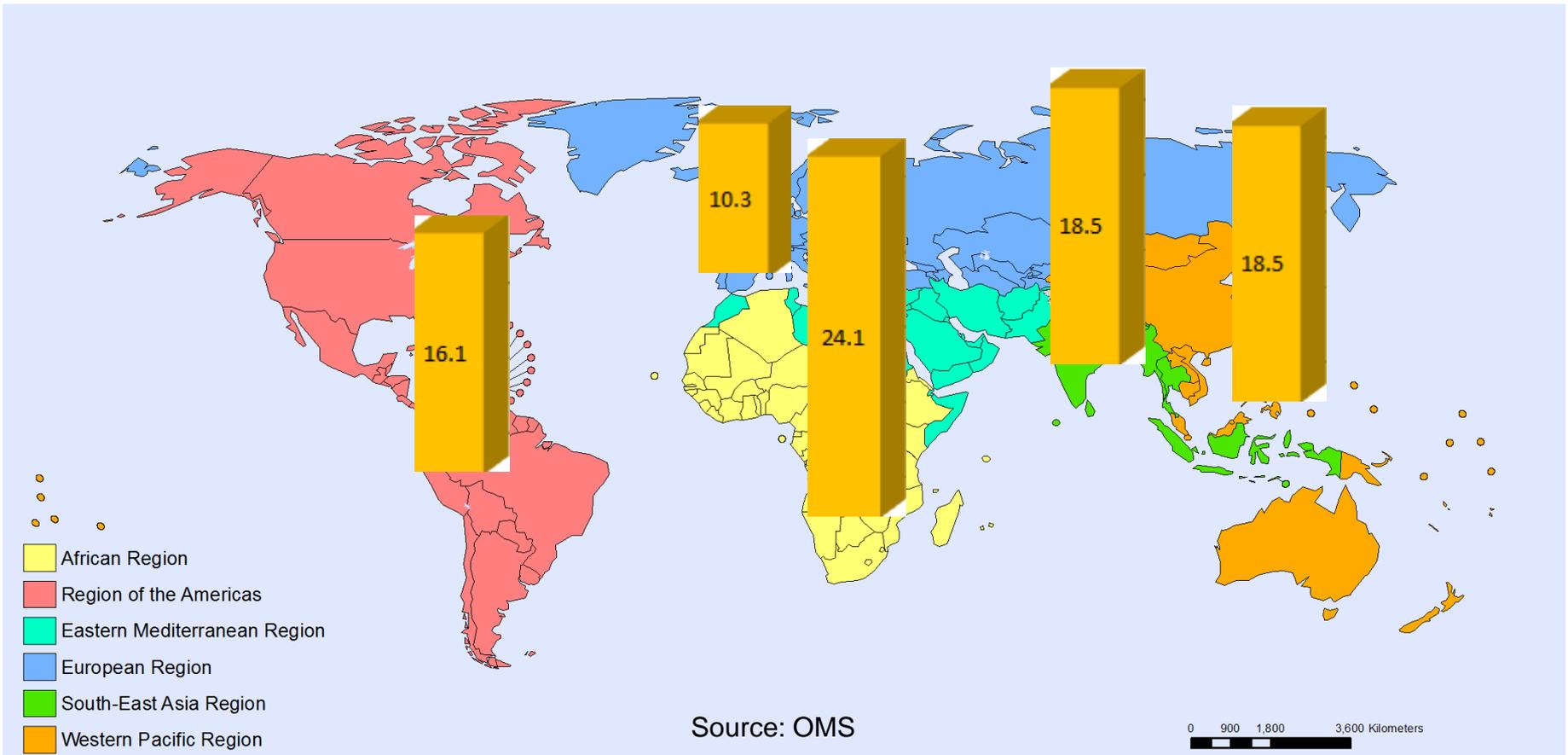


L'Environnement



L'Afrique détient malheureusement le taux de mortalité le plus élevé par 100'000 habitants

Régions de l'OMS



Accidents de la route : les faits

Les accidents de la route entraînent

1,24 million

de décès par an.

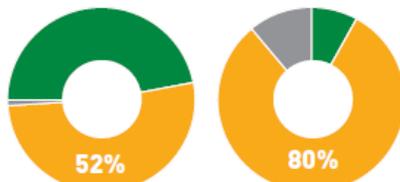
1^{ère} cause de décès chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans

3 sur 4

des tués sur les routes sont des hommes



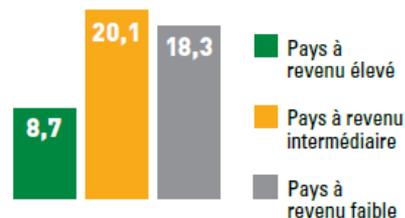
80 % des décès sur les routes surviennent dans les pays à revenu intermédiaire, qui possèdent pourtant moins de la moitié du parc mondial de véhicules.



VÉHICULES

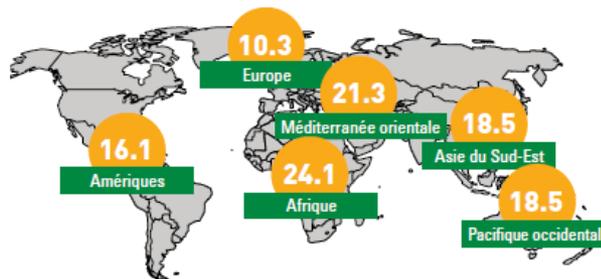
DÉCÈS

C'est dans les pays à revenu intermédiaire que le taux de mortalité sur les routes est le plus élevé.



Nombre de tués sur les routes pour 100 000 habitants

La probabilité de mourir dans un accident de la route dépend du lieu où on habite



Nombre de tués sur les routes pour 100 000 habitants



50%

des tués sur les routes sont des piétons, des cyclistes et des motocyclistes



Pour chaque personne qui décède, 20 sont blessées

- Pour chaque décès sur la route (3000/jours), on compte 20 blessés
- 1 sur 20 sont handicapés à vie.
- Seuls 111 pays ont un numéro universel d'urgence
- Seuls 59 pays ont un service ambulancier capable de transporter plus de 75% des patients blessés.
- Seul 2/3 des médecins et <50% des infirmier/ères sont formés pour traiter les urgences dans les pays à faible et moyen revenus.

Source: OMS



Diminution des fatalités en 2012 dans les pays de l'OCDE

New record low in road deaths

Fatalities among pedestrians and two-wheel drivers decline more slowly than car passengers / Disparities between high and lower income countries

Paris/Leipzig, 23 May 2013

2012 will mark a record year, with figures showing the lowest fatalities on record for most OECD-IRTAD countries*.

However, road safety performance in terms of fatalities per 100 000 population varies considerably: Among OECD-IRTAD countries, the difference between the best and the worst road safety performers is 3-fold. Across all IRTAD members and observers, the difference is 9-fold.

The disparity reflects the divide between developed countries with effective road safety policies and emerging economies facing rapid motorisation that outpaces the implementation of safety measures, according to the IRTAD Annual Road Safety Report 2013, published today by the International Transport Forum at the OECD.

The bulk of reductions in fatalities has benefitted car occupants. Largely due to increased passive safety features of cars, deaths among car passengers have halved in the past decade.

Results have been less positive for vulnerable road users. Between 2000 and 2010, in OECD-IRTAD countries pedestrian and cyclist deaths fell by only one third, and those of moped and motorcycle riders by only 14%.

The safety of vulnerable road users continues to be a core road safety issue, not least in lower income countries. Also, with many countries seeking to encourage active mobility, improving safety for pedestrians and cyclists is a priority.

Another core challenge is the reduction of serious injuries caused by road crashes. Such injuries often result in lifelong disabilities associated with considerable economic as well as emotional costs.

The impact of serious road injuries is often greatly underestimated, partly because of gaps in the data recording injury crashes. Currently, only a limited number of countries are able to provide sound road injury data.

An internationally accepted definition of a serious injury did not exist until recently. A proposal made by an IRTAD expert group has now been adopted by the European Commission, which is expected to issue a reduction target on serious injuries for the year 2020. The challenge for IRTAD members now is to implement the recommendations.

Download the report: www.internationaltransportforum.org/2013/free-publications

Certaines
politiques
portent leurs
fruits!

Engagement IRU

Sécurité Routière – Priorité Absolue

L'IRU soutient toutes les mesures qui améliorent la sécurité routière

si

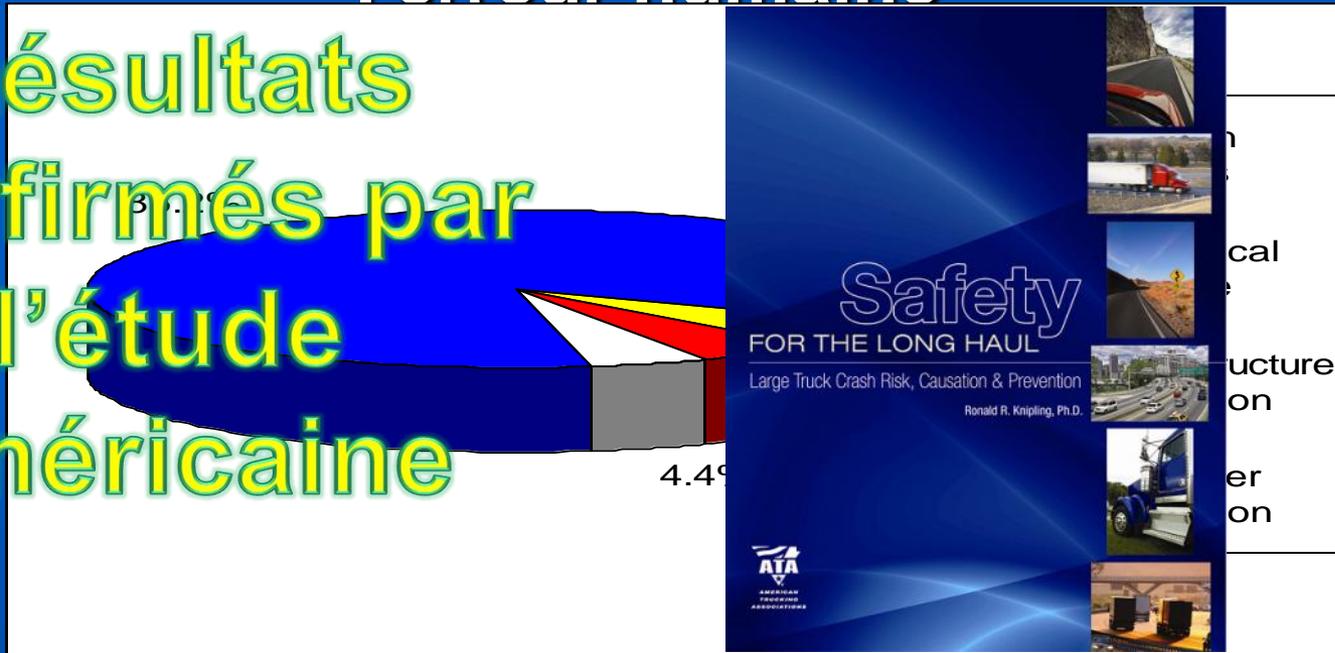
elles ciblent effectivement les principales causes d'accidents impliquant des poids lourds.



Cause Principale : Le Facteur Humain

L'enquête ETAC portant sur 624 accidents a démontré que la principale cause d'accidents est l'erreur humaine

Résultats confirmés par l'étude américaine



Cependant, sur les 85,2% liés à une erreur humaine, 75% ont été causés par d'autres usagers de la route!

The image features a blue-toned background with a faint world map and a grid pattern. In the foreground, there are silhouettes of seven business professionals. Two individuals in the center are shaking hands, while others stand around them. The IRU Academy logo is prominently displayed at the top center.

IRU *Academy*

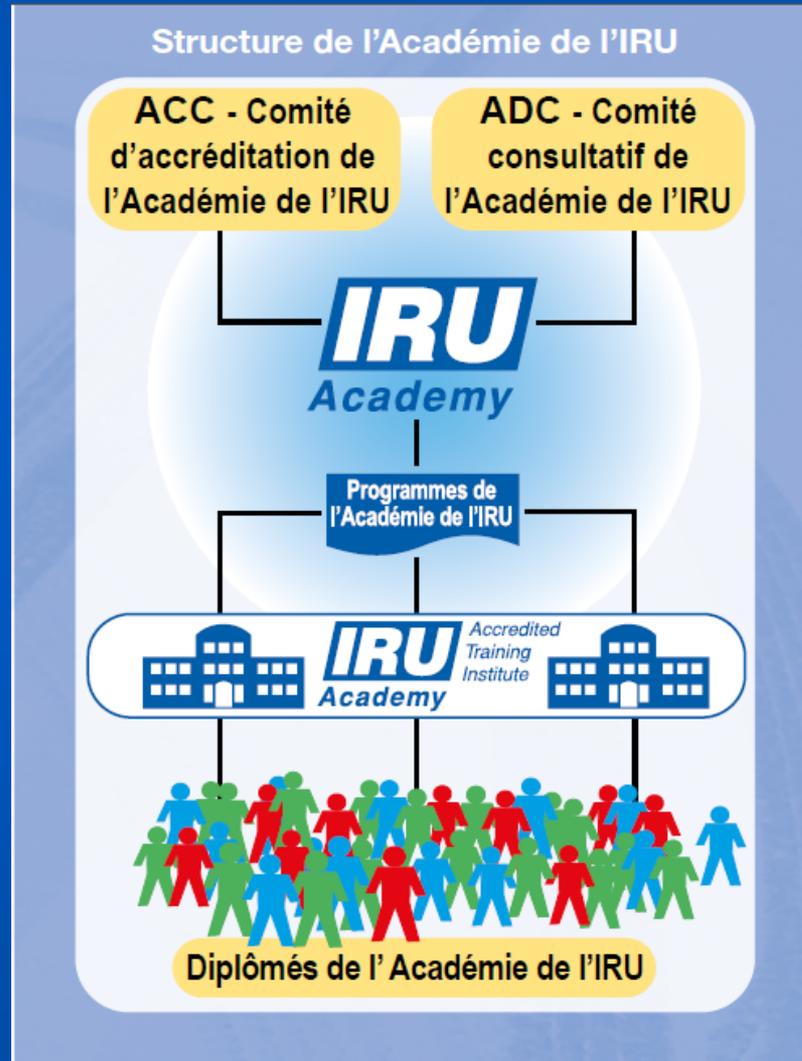
**Excellence Internationale de la formation professionnelle
dans le domaine du transport routier**



Accréditation – Réunion des ATI – Zagreb – 7 Juin 2013



Assurance qualité



Reconnaissance Internationale – Comité Consultatif de l'Académie IRU



UNECE

United Nations
Economic
Commission for
Europe



Programmes de l'Académie de l'IRU

Compétence

IRU Academy CPC CERTIFICATE

Awarded with Distinction on 20 March 2002 with Certificate ID AEBCCADR0153321D1 to

John Doe
Born in Sofia, Bulgaria, on 12 August 1970, certifying possession of the

Certificate of Professional Competence (CPC) for Driver

- Initial Qualification, Category C -

Possession of this qualification is confirmed by the IRU Academy on its web site under Graduate Viewing Code: 1234567J1 or IP1. This certificate is valid until the expiry date indicated on the CPC Certificate issued by the Competent Authority.

The training was conducted by the IRU Academy Accredited Training Institute APTIFRM and is in full compliance with EU Directive 2002/95/EC on professional competences and the strict criteria fixed by the IRU Academy, endorsed by its High Level Advisory Committee, regarding Instructor Qualifications, Training and the Examination to provide and ensure the highest professional skills and quality in road transport.

IRU Academy ECO-DRIVING CERTIFICATE

Awarded with Distinction on 14 November 2010 with Certificate ID DTCC0EC03894123 to

Damir TVRDICA
Born in Split, Croatia, on 28 February 1978, certifying possession of the

ECO-Driving - ECO-Driving Training Programme -

Possession of this qualification is confirmed by the IRU Academy on its web site under Graduate Viewing Code: 5671234J1 or IP1. This certificate is valid until the expiry date indicated on the CPC Certificate issued by the Competent Authority.

The training was conducted by the IRU Academy Accredited Training Institute DTC and is delivered on the basis of EU Directive 2002/95/EC, as subjecting regulated in section 1 of Annex A and the strict criteria fixed by the IRU Academy, endorsed by its High Level Advisory Committee, regarding Instructor Qualifications, Training and the Examination to provide and ensure the highest professional skills and quality in road transport.

IRU Academy

TACHO CERTIFICATE

Awarded with distinction on 3 January 2007 with Certificate ID AEBCCADR0153321D1 to

Jane DOE
Born in Brussels, Belgium, on 14 May 1975, certifying possession of the

Certificate in the Use of Analogue and Digital Tachographs and Driving and Rest Time Rules Compliance

Possession of this qualification is confirmed by the IRU Academy on its web site under Graduate Viewing Code: 1234567J1 or IP1. This certificate is valid until the expiry date indicated on the Tachograph Certificate issued by the Competent Authority.

The training was conducted by the IRU Academy Accredited Training Institute FCBO and is in full compliance with the provisions of the Tachograph legislation (Regulation 3601/85/EC as amended by 2195/94/EC and 561/2005/EC and the AETR Agreement) and the strict criteria fixed by the IRU Academy, endorsed by its High Level Advisory Committee, regarding Instructor Qualifications, Training and the Examination to provide and ensure the highest safety, security and quality in road transport.

Conformité

IRU Academy CPC DIPLO

Awarded with Distinction on 20 March 2002 with Certificate ID AEBCCADR0153321D1 to

John Doe
Born in Sofia, Bulgaria, on 12 August 1970, certifying possession of the

Certificate of Professional Competence (CPC) for the Road Transport Manager

- National and International Road Haulage and Passenge

Possession of this qualification is confirmed by the IRU Academy on its web site under Graduate Viewing Code: 1234567J1 or IP1. This certificate is valid until the expiry date indicated on the CPC Certificate issued by the Competent Authority.

The training was conducted by the IRU Academy Accredited Training Institute AEBTRM and is in full compliance with the requirements of the CPC legislation and the strict criteria fixed by the IRU Academy, endorsed by its High Level Advisory Committee, regarding Instructor Qualifications, Training and the Examination to provide and ensure the highest professional skills and quality in road transport.

IRU Academy ADR CERTIFICATE

Awarded with distinction on 3 January 2007 with Certificate ID AEBCCADR0153321D1 to

John DOE
Born in Sofia, Bulgaria, on 12 August 1970, certifying possession of the

Certificate of Professional Competence in Dangerous Goods by Road (ADR)

- ADR Driver: Packagings and Bulk, excluding Classes 1 & 2

Possession of this qualification is confirmed by the IRU Academy on its web site under Graduate Viewing Code: 1234567J1 or IP1. This certificate is valid until the expiry date indicated on the ADR Certificate issued by the Competent Authority.

The training was conducted by the IRU Academy Accredited Training Institute AEBTRM and is in full compliance with the requirements of the ADR legislation and the strict criteria fixed by the IRU Academy, endorsed by its High Level Advisory Committee, regarding Instructor Qualifications, Training and the Examination to provide and ensure the highest safety, security and quality in road transport.

IRU Academy CERTIFICATE

Awarded on 27 July 2011 with Certificate ID ETI006LCP706100 to

John DOE
Born in Cape Town, South Africa, on 11 August 1975, certifying proficiency in the

- Safe Loading and Cargo Securing -

Possession of this qualification is confirmed by the IRU Academy on its web site under Graduate Viewing Code: 6057534J1 or IP1. This certificate is valid until 31 December 2016.

The training was conducted by the IRU Academy Accredited Training Institute Testroom Institute and is in full compliance with the requirements of the UN Consolidated Recommendations on Road Traffic, the C29 Standard 1215-5:12010 on load restraining on rail vehicle and the strict criteria fixed by the IRU Academy, endorsed by its High Level Advisory Committee, regarding instructor qualifications, training and examination to provide and ensure the highest professional skills and quality in Safe Loading and Cargo Securing training.

Reconnaissance

Sécurité



CCP Conducteur

01.2 Les risques de la route et les facteurs aggravants liés aux véhicules lourds

Santé, sécurité routière et sécurité environnementale, service, logistique

Les 4 grands domaines liés aux risques de la route

- les déplacements (organisation de travail, itinéraires)
- les véhicules (sécurité, entretien et adaptation à l'envoi)
- les communications mobiles (utilisation, gestion, protocole)
- la conduite du véhicule (comportement, attitude...)

Exercices d'application

Question n° 2
 Mettre une croix dans la case correspondante

Le taux d'alcool atteint son maximum 1 heure après l'absorption du dernier verre.
 Le taux d'élimination est d'environ :

- A 0,5 gr par heure.
- B 0,15 gr par heure.
- C 0,20 gr par heure.
- D 0,25 gr par heure.

Question n° 3
 Un homme de 80 kg prend une dose de 3 cl de pastis à 45°. Au bout d'une heure son taux d'alcoolémie sera environ de :

A 0,10 gr B 0,15 gr C 0,25 gr

AIDE-MÉMOIRE « VÉHICULE » pour les conducteurs professionnels de camions

Il est important que tous les conducteurs procèdent à un contrôle régulier de leur véhicule afin d'écartier tout risque prévisible d'incident ou d'accident. L'UCR et l'IRU ont donc élaboré cet aide-mémoire en vue d'aider les conducteurs à s'assurer que leur véhicule est en ordre avant de prendre la route.

MATÉRIEL DE SECOURS
 Anticiper ! Ne prenez pas la route sans matériel de secours approprié.

AMPOULES ET APPARELS
 Vérifiez que tous les feux et appareils à bord sont en parfait état de marche avant de partir !

ROUES ET SYSTÈMES DE SUSPENSION
 Assurez-vous que les roues et systèmes de suspension sont en bon état !

- Placer une main dans le coin supérieur extérieur au-dessus du pied avant, et l'autre main, dans le coin inférieur opposé ;
- s'incliner vers l'avant en gardant le bras arrière droit, cette position fait bouger la charge ;
- Se relever en poussant avec la jambe arrière et en gardant le dos bien droit pendant toute la durée du soulèvement ;
- Maintenir la charge près du corps ;
- garder le bras arrière bien droit ;
- se déplacer sans torsion du corps.

Plans de cours détaillés pour le transport de marchandises et de personnes

- Ressources
- Meilleures pratiques
- Recommandations
- Base de questions
- Etudes de cas

Séminaires pratiques - Formation de Formateurs



Transfert de compétences

Gestion des contenus de l'Académie de l'IRU - Accessibilité

Centre de Ressources

Accueil
Mes cours
Ajouter le cours
Téléchargements
Mes certificats
Mon calendrier
Modifier le mot de passe
Fermer la session

Using the IRU Academy's Content Management System (ACM)

Mes cours

Plan Cours

Chargement / arrimage

Chargement de marchandises

Module 8

Arrimage de marchandises

Module 8.2

Exemples d'arrimage

Version imprimable

Version longue PDF

Module 6 Marchandises PDF

Références

Code de bonnes pratiques européen

Glossaire

Liste de contrôle chargement et arrimage

(Anglais) Vidéo: couplage remorque

Les Instituts de Formation Accrédités peuvent accéder aux supports de formation, aux informations sur les références et aux ressources multimédias à travers un accès internet privilégié

Checklist de l'Académie de l'IRU sur la Sécurité du Chargement et l'Arrimage des Cargaisons

SAFE LOADING AND CARGO SECURING CHECKLIST

Stay safe and compliant!

Correct loading and securing of goods on road freight, ensuring safe road transport, is a lifeline important life on a vehicle is carried out according to adequate standard national requirements. In order to improve road safety, the checklist of best practices for safe loading and cargo sec

BEFORE LOADING CARGO ON A VEH

- Follow the right vehicle for the transport.
- Make sure that the load pattern over the vehicle is balanced and even.
- Reference the optimal loading equipment and methods.

WHILE LOADING AND SECURING THE

- Load capacity respect to the allowed vehicle weight.

AIDE-MÉMOIRE CHARGEMENT ET ARRIMAGE SÉCURISÉ

Soyez en règle et agissez en sécurité !

Il est essentiel de charger et d'arrimer correctement les marchandises sur les véhicules de fret routier afin de garantir des transports en toute sécurité ; ces opérations doivent être effectuées conformément aux normes en vigueur et en évitant tout risque d'inflexion aux législations nationales. Dans le but d'améliorer l'IRU à Monaco est allée-onde afin de présenter de manière plus accessible à garantir un chargement et un arrimage sûr.

AVANT DE CHARGER LES MARCHANDISES À BO

- Choisissez le véhicule approprié pour le transport.
- Vérifiez que le plan de chargement de la cargaison respecte les limites de poids.
- Observez l'équipement et la méthode de chargement optima

AU COURS DU CHARGEMENT ET DE L'ARRIMAGE DE

- Ne pas dépasser la charge autorisée pour l'ensemble du véhicule.

БЕЗОПАСНАЯ ПОГРУЗКА И КРЕПЛЕНИЕ ГРУЗА

Соответствие нормам – гарантия безопасности!

Правильная погрузка и крепление груза на грузовых автотранспортных средствах - необходимый элемент обеспечения безопасности на автомобильном транспорте. В этой связи важно следить за тем, чтобы крепление груза на транспортном средстве производилось в соответствии с национальными стандартами и без нарушения национальных требований. В целях повышения безопасности дорожного движения МСАТ разработал нижеприведенный контрольный список согласованных рекомендаций по безопасной погрузке и креплению груза.

ДО ПОГРУЗКИ ГРУЗА НА ТРАНСПОРТНОЕ СРЕДСТВО

- Выборить правильный транспортное средство для определенного груза.
- Убедиться в том, что грузовой вес не превышает допустимый вес транспортного средства (машины).

В ПРОЦЕССЕ ПОГРУЗКИ И КРЕПЛЕНИЯ ГРУЗА

- Погрузить груз в соответствии с максимальными допустимыми весами для транспортного средства.

Meilleures pratiques en plusieurs langues avec des conseils clés pour assurer la sûreté et la sécurité du transport de fret

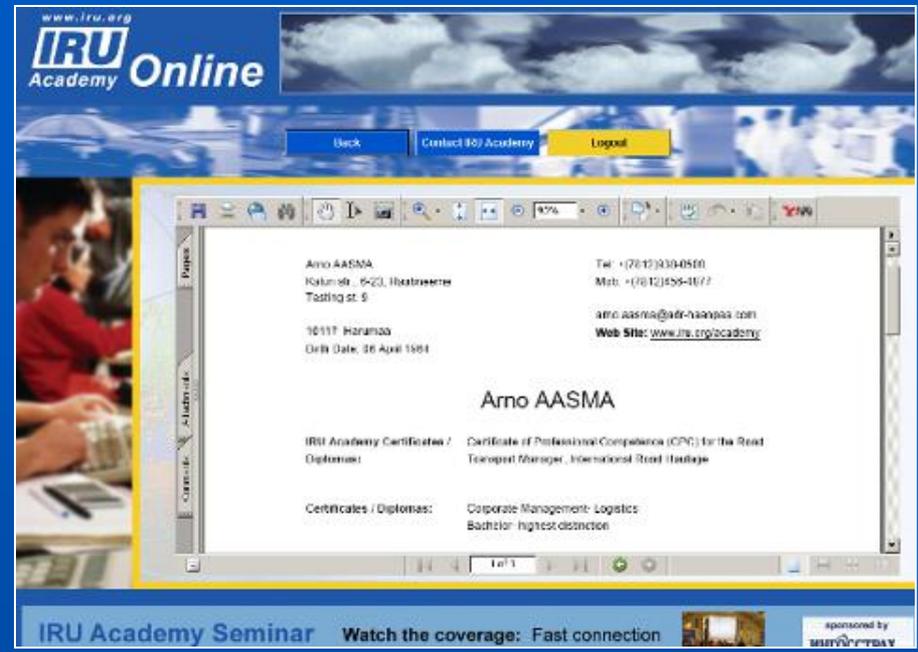
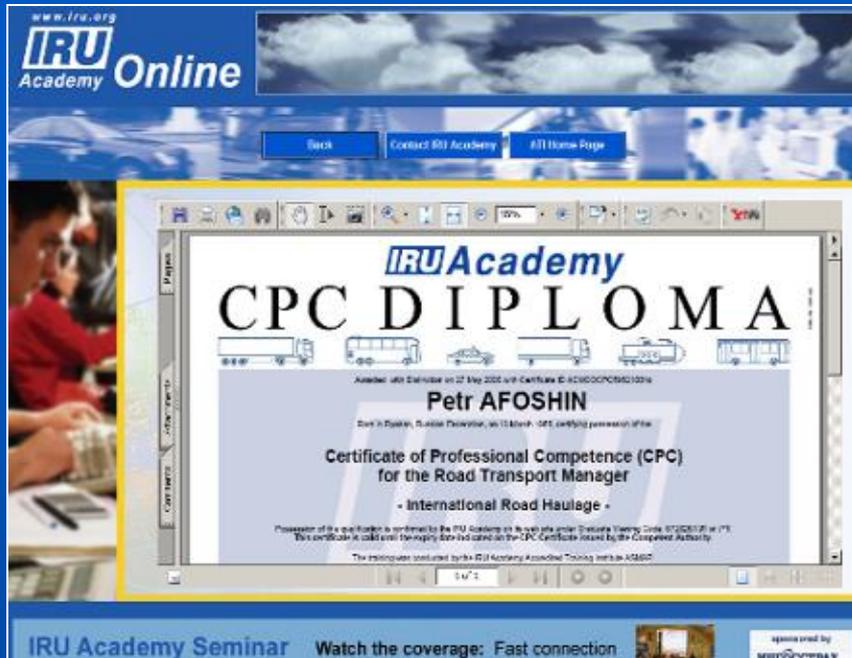
Téléchargement gratuit sur :
http://www.iru.org/en_bookshop_item?id=274

Certification – IRU Academy Online (AOL)

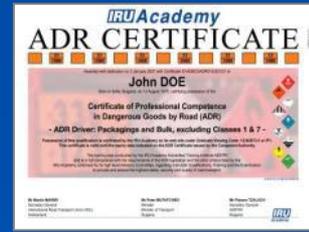
Promotion

Sites web privés et sécurisés pour

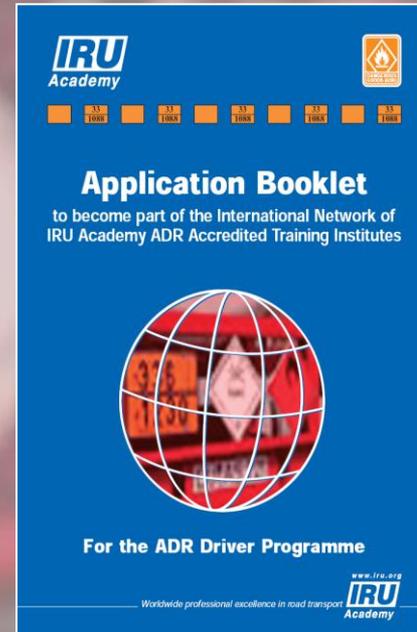
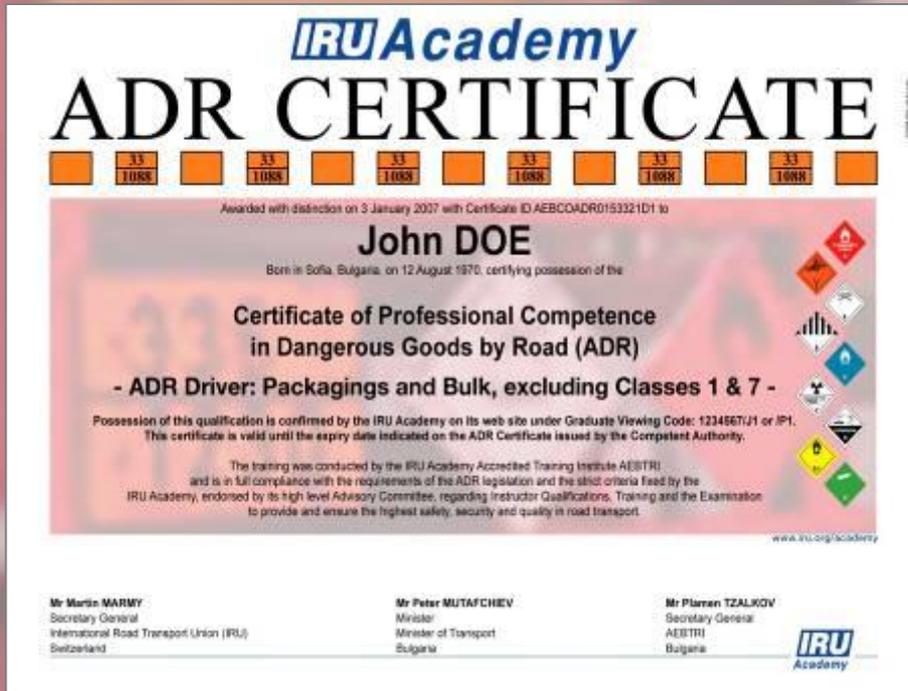
- la promotion des Instituts accrédités
- la promotion des diplômés
- la vérification de l'authenticité des diplômes en temps réel



Programme Marchandises Dangereuses (ADR)



Conformité complète avec les
 dispositions ADR 2013



Sécurité

Programme Interactif de l'Académie de l'IRU sur la Sécurité du Chargement et l'Arrimage des Cargaisons

IRU Academy PRINCIPES PHYSIQUES Masse et poids

Le poids est une force

1000 kgs

500 kg

500 daN

$F = \text{masse} \times \text{gravitation}$

1000 daN

- La Masse et le Poids sont des concepts liés, et ils doivent les deux être compris pour un chargement et un arrimage corrects.
 - La Masse est la qualité intrinsèque de n'importe quel objet
 - Le Poids est la force que la masse exerce dans la direction de la gravitation
- Plus la masse d'une charge augmente, plus la force exercée sur la plateforme de charge augmente.

IRU Academy ARRIMAGE DE MARCHANDISES Arrimage

Méthodes d'arrimage

Arrimage en boucle

L'arrimage en boucle consiste à amarrer la charge en échelle à un cône de la carrosserie du véhicule pour l'empêcher de se déplacer dans la direction opposée. Afin de fonctionner dans les deux sens, les arrimages en boucle doivent donc être disposés par paires, ce qui empêchera également la charge de se renverser.

Deux casiers d'arrimages en boucle sont nécessaires pour empêcher toute torsion longitudinale de la charge!

La capacité de l'arrimage en boucle à supporter la force de traction requise dépend notamment de la résistance des points d'arrimage.

Afin d'empêcher la charge de se déplacer dans une direction longitudinale, l'arrimage en boucle doit être associé à un blocage.

La boucle fournit uniquement une retenue latérale, c'est-à-dire vers les deux côtés.

IRU Academy VÉHICULES Carte interactive

EMIRATS ARABES UNIS

Poids et dimensions maximums

Hauteur (m)	4,20 m
Largeur (m)	2,60 m
Longueur (m) Véhicule motorisé	12 m
Longueur (m) Remorque	
Longueur (m) Véhicule articulé	17 m
Longueur (m) Train routier	21 m
Charge sur essieu (t) Essieu seul	13,5 t
Charge sur essieu (t) Essieu moteur	
Poids maximal (t) Véhicule motorisé à 2 essieux	16t
Poids maximal (t) Véhicule motorisé à 3 essieux	22t
Poids maximal (t) Remorque à 2 essieux	
Poids maximal (t) Remorque à 3 essieux	
Poids maximal (t) Véhicule articulé à 4 (2+2) essieux	32 t
Poids maximal (t) Train routier à 5 (2+3) essieux	28 t

IRU Academy
CERTIFICATE

Awarded on 27 July 2011 with Certificate ID ETN029.0720100 to

John DOE
 (Born in Cape Town, South Africa, on 1 August 1975, certifying proficiency in the

- Safe Loading and Cargo Securing -

Possession of this qualification is confirmed by the IRU Academy on its web site under Graduate Viewing Code: 6057634/1 or IP1
 This certificate is valid until 31 December 2015.

The signing was conducted by the IRU Academy Accredited Training Institute Testroom Institute and is in full compliance with the requirements of the of the UN Consolidated Resolution on Road Traffic, the CEN STANDARD 12116-1:2010 on load restraining on load vehicle and the IBCO criteria kept by the IRU Academy, endorsed by its High Level Advisory Committee, regarding instructor qualifications, training and examination, to provide and ensure the highest professional skills and quality in Safe Loading and Cargo Securing training.

www.iru.org/academy

Mr Martin MADRY
 Secretary General
 International Road Transport Union (IRU)
 Switzerland

Mr Mabusiso QUNTEKAS
 Advisor to the Minister
 Ministry of Transport
 South Africa

Dr Teatler Academic
 General Manager
 Testroom Institute
 South Africa

Programme sur le Tachygraphe

Conforme à l'Accord AETR et aux Règlements de l'UE
3821/85/EC et 2135/98/EC
(sur l'équipement d'enregistrement dans le transport routier),
561/2006/EC (sur les temps de conduite et de repos)



Conformité

Initiatives – Projet VIH/SIDA



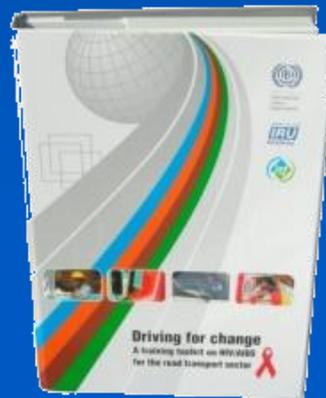
Sensibilisation



Séminaires sur le projet VIH/SIDA pour les instructeurs



Basé sur le kit de formation multimédia VIH/SIDA “**Driving for change**” disponible en anglais et russe



Incut les **plannings de formation** et **les manuels** pour les opérateurs de transport et les conducteurs

Vise les formateurs sur l'utilisation du kit de formation



Exercices et activités conçus pour un cadre de formation informel et de formation en classe

Organisés dans **divers lieux**;
présentés en **plusieurs langues**;
Séminaires régionaux à la demande

Impact de la Formation

L'éducation, la formation professionnelle et l'apprentissage tout au long de la vie jouent un rôle essentiel dans le contexte économique et social.

Peu importe la nature ou la taille de votre entreprise, la formation aura un effet favorable sur le niveau de sécurité et de performance, ce qui impactera positivement les résultats et assurera un développement durable de l'industrie du transport routier.



Conditions d'accréditation auprès de l'Académie de l'IRU

L'accréditation auprès de l'Académie de l'IRU est ouverte notamment à:

- Des Fédérations et Associations professionnelles
- Des Centres de formation professionnelle
- Des Universités
- Des Opérateurs de Transports

Afin d'obtenir une accréditation de l'IRU, les centres de formation doivent justifier des éléments suivants:

- 1) D'infrastructure de formation (pour la théorie et la pratique)
- 2) De formateurs qualifiés
- 3) D'un programme de formation

Par ailleurs, les ATIs doivent établir des liens étroits avec les autorités Nationales compétentes

Procédure d'accréditation auprès de l'Académie de l'IRU



Procédure standard “en-ligne”

Procédure d'accréditation Nouveaux ATIs (**première accréditation**)

Démarrage du processus d'accréditation dans AOL et accès au Module d'Accréditation (ATI Accreditation Module)

Création d'un compte login temporaire dans AOL

Sélection du Programme ciblé

Validation de la demande d'accréditation du nouvel ATI par l'Académie de l'IRU

Procédure d'accréditation Nouveaux ATIs (**première accréditation**)

Saisie des détails de l'Institut (logo, représentations régionales, ...)

Saisie des détails du Personnel et création des comptes-utilisateurs AOL

Définition des frais d'accréditation et de la méthode de paiement par l'Académie de l'IRU

Saisie des données Instructeurs, du processus Qualité, des frais par étudiant et impression de l'Accord ATI et son Annexe A

Procédure d'accréditation Nouveaux ATIs (**première accréditation**)

Soumission de la demande d'accréditation à l'Académie de l'IRU, et règlement des frais d'accréditation

Envoi par courrier de l'Accord ATI (ATI Agreement) et son Annexe A, signés en 2 exemplaires, à l'Académie de l'IRU

Accusé de réception du paiement des frais d'accréditation par l'Académie de l'IRU à l'ATI

Démarrage de l'évaluation de la demande d'accréditation et complément d'informations par l'ATI, si nécessaire

Procédure d'accréditation Nouveaux ATIs (**première accréditation**)

Formation sur l'utilisation d'AOL à l'Administrateur principal AOL de l'ATI

En cas de besoin, Formation des Formateurs de l'ATI par l'expert référent du programme ciblé de l'Académie de l'IRU

Passage des examens par les instructeurs de l'ATI pour s'assurer de leur maîtrise du contenu du programme et leur Capacité de formateur

Organisation d'une Formation pilote par les instructeurs de l'ATI sous la supervision d'un expert en formation de l'Académie de l'IRU

Procédure d'accréditation Nouveaux ATIs (**première accréditation**)

Évaluation de la performance pédagogique individuelle des instructeurs de l'ATI par l'expert de l'Académie de l'IRU

Transmission de ces résultats à l'Académie de l'IRU en même temps que les résultats des examens

En cas de résultats probants, émission par l'Académie de l'IRU de Certificats aux Instructeurs de l'ATI

Confirmation par l'Administrateur principal AOL de l'ATI de sa Capacité à utiliser AOL suite à la formation reçue auprès de l'Académie de l'IRU

Procédure d'accréditation Nouveaux ATIs (**première accréditation**)

Approbation de l'accréditation de l'ATI par le Comité d'accréditation de l'Académie de l'IRU (AAC) pour le programme concerné

Communication de la décision du AAC à l'ATI

Fin du Processus d'Accréditation

Utilisation du personnel de l'ATI du Module ATI pour la gestion des classes, des étudiants, l'impression de certificats/diplômes.

Bienvenue dans le réseau des centres de formations accrédités



IRU Academy ADR ACCREDITATION



Issued on 1 December 2005, which authorises

AEBTRI

as an IRU Academy Accredited Training Institute (ATI) to conduct training for

- ADR Driver: Packagings and Bulk, excluding Classes 1 & 7 -
- ADR Driver: Tanks, excluding Classes 1 & 7 -
- ADR Driver: Explosives (Class 1), Packagings, Bulk & Tanks -
- ADR Driver: Radioactive Materials (Class 7), Packagings, Bulk & Tanks -
- ADR Freight Forwarder - ADR Loading/Unloading Staff -
- ADR Warehouse Staff - ADR Office Staff -

and award IRU Academy Certificates, in full compliance with the requirements of the ADR legislation and the strict criteria IRU Academy, endorsed by its high level Advisory Committee, regarding Instructor Qualifications, Training and the Exam to provide and ensure the highest safety, security and quality in road transport.

Mr Martin MARMY
Secretary General
International Road Transport Union (IRU)
Switzerland

Mr Plamen TZI
Secretary Gene
AEBTRI
Bulgaria



Travailler en partenariat avec l'Académie de l'IRU permet l'accès à:

- ❑ Reconnaissance internationale par le secteur du transport routier
- ❑ Outils de formation de haut niveau en transport routier et technologies de formation qui proposent des simulations en ligne, la formation interactive, les meilleures pratiques et du matériel de référence
- ❑ Formation continue par des experts afin d'assurer le transfert de connaissances complet aux formateurs des Instituts de Formation Accrédités (ATIs = Accredited Training Institutes)
- ❑ Faire partie du plus grand réseau de centres de formation et donc bénéficier des mises à jour régulières sur les pratiques et les derniers développements en matière de formation en transport routier
- ❑ Le droit exclusif d'émettre les certificats et diplômes de l'Académie de l'IRU à tous les diplômés qui ont suivi les programmes de formation et ont passé les examens avec succès.

*Working together
for a better future*



s i n c e 1 9 4 8